

# Frasne

Journal d'information municipale de Frasne

No 63 – juillet 2017

infos



## Dans ce numéro :

Budget	4
Travaux	5-6
Urbanisme	7
Environnement	8-9
CMEJ	10
Associations	11-13
CFD	14
Ecoles	15-17
Commerce	18
Page détente	19

## Le mot du maire



### Un territoire, des hommes, une ambition !

Dans l'exercice de la gestion de notre commune, nous partageons une ambition forte : rendre notre territoire attractif, disposant d'un haut niveau de services, s'inscrivant pleinement dans la modernité tout en préservant au mieux notre espace de vie privilégié.

Au travers de nos choix d'investissements structurants : assainissement, alimentation en eau, voiries très haut débit, logements, équipements publics (écoles, mairie) nous engageons aussi nos générations futures.

Nous devons anticiper les besoins mais aussi initier un changement de comportement partagé. Prendre en compte la biodiversité, l'évolution climatique, la transition énergétique, c'est décliner sur chaque projet comment ces fondamentaux se doivent d'être intégrés.

**« Plutôt que subir le changement il est préférable de l'accompagner. »**

Réhabiliter le centre bourg en rénovant des espaces commerciaux, en créant des logements, c'est préserver du foncier tel que nous l'avons adopté dans le nouveau PLU. Mais c'est aussi améliorer la qualité de notre habitat moins énergivore.

La réfection des voiries invite à une mobilité douce. Plutôt que prendre la voiture se déplacer au quotidien

à pied ou en vélo quel que soit son âge, c'est aussi améliorer son capital santé ou encore partager davantage les espaces de rencontre ; c'est conforter le bien vivre ensemble.

Adopter le zéro phyto, mieux gérer l'assainissement, épargner la ressource en eau, c'est contribuer à une meilleure qualité de notre environnement.

S'adapter au changement, un leit-motiv certes mais géré sans précipitation. Dans un autre domaine, pour exemple demain peut-être une évolution des horaires scolaires... seulement après concertation durant tout l'automne afin de respecter l'ensemble des partenaires concernés.

Bonne lecture  
et très bel été  
Philippe Alpy

## La Poste une Maison de Services Au Public

La Poste accueille désormais en ses murs des antennes de la CAF, CPAM, MSA et Pôle Emploi. La Maison de services au public (MSAP) va faciliter les démarches pour les habitants du secteur

Il y avait l'existant. Cette jolie bâtisse de la rue de la Gare qui abrite la Poste. Un endroit de service public qui va désormais pouvoir développer son offre et ne plus se limiter aux seules affaires postales.

En abritant ces services le bâtiment devient par la même occasion la Maison de services au public (MSAP). Il est bien évident qu'il est toujours possible de bénéficier des services postaux mais surtout, il est possible, via un outil informatique d'échanger,

transmettre des pièces ou avoir un point sur une situation auprès des organismes cités et ce, sans avoir pour autant à se rendre à Pontarlier.

C'est un libre-service, mais les agents sont formés pour aider à accomplir la procédure. La Maison de Services Au

Public est désormais ouverte aux habitants de Frasne, de la Communauté de Communes et des environs.

Jacky DÉSARMÉNIEN





## Liaisons douces vers une signalétique adaptée

Dans le cadre de l'aménagement des liaisons douces, les élus ont souhaité revoir toute la signalétique du village. Panneaux indicateurs et directionnels d'une part, et de signalisation routière d'autre part.

La société Signaux Girod, a été retenue pour réaliser un diagnostic de l'existant et proposer un schéma directeur global de signalisation comprenant une signalétique spécifique et adaptée aux liaisons douces.

Nous travaillons en partenariat avec le CPIE du Haut Doubs sur une signalétique pédagogique.

Des tables de lecture et totems seront installés le long des liaisons douces, permettant de (re)découvrir Frasne et son patrimoine caché par la valorisation et la mise en perspective des richesses du village à travers différents espaces et quartiers.

L'objectif étant de favoriser et développer l'envie de se promener à pied, en vélo, et en toute sécurité

dans le village, à la découverte de son patrimoine naturel, culturel et bâti.

Cela permettra également de redonner du lien entre les habitants et leur lieu de vie, et proposer un intérêt réel aux visiteurs extérieurs.

Un groupe de travail sera constitué,

composé d'élus, de personnes ressources, érudits et habitants passionnés par leur village. Une réunion publique d'information sera organisée à l'automne sur ce sujet.

Christel GUYON



*Les jeunes élus du CMEJ ont pour projet de peindre des logos et slogans pertinents sur les liaisons douces*

## RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE CIVISME



- ◆ Il est interdit de se garer sur les liaisons douces
- ◆ Il est interdit de laisser des bouteilles, go-belets, déchets aux abords des aires de repos, et des aires de jeux
- ◆ Il est également demandé aux propriétaires de chiens de ramasser les crottes

## Présentation synthétique du budget principal 2017

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère générale	627 363.00	Exedent antérieur reporté	612 150.00
Charges de personnel	415 516.00	Atténuation de charges	16 200.00
Atténuations de produits	109 939.00	Opérations d'ordre	30 000.00
Dépenses imprévues	43 000.00	Produits des services	75 900.00
Virement à l'investissement	716 172.00	Impôts et taxes	975 728.00
Opérations d'ordre	80 000.00	Dotations et participation	361 164.00
Autres charges	96 310.00	Autres produits	87 158.00
Charges financières	55 000.00	Produits financiers	0.00
Charges exceptionnelles	15 000.00		
<b>Total :</b>	<b>2 158 300.00</b>	<b>Total :</b>	<b>2 158 300.00</b>

Investissement			
Déficit d'investissement reporté	669 048.27	Virement du fonctionnement	716 172.00
Dépenses imprévues	80 000.00	Produits des cessions	30 000.00
Opérations d'ordre	30 000.00	Opérations d'ordre entre section	80 000.00
Opération patrimoniale	20 000.00	Dotations	942 381.72
Remboursement d'emprunt	185 000.00	Subventions d'investissement	1 331 798.14
Immobilisations incorporelles	24 000.00	Emprunt et dettes assimilées	245 000.00
Subventions d'équipement	26 000.00	Subventions d'équipements	0.00
Immobilisations corporelles	371 700.00		
Immobilisations en cours	1 939 604.08		
<b>Total :</b>	<b>3 345 352.35</b>	<b>Total :</b>	<b>3 345 351.86</b>

Quelques critères à retenir : après des investissements structurels et conséquents l'année dernière la capacité d'autofinancement est comprise entre 250 000€ et 300 000€. La capacité de désendettement est maintenue à 5 ans, ce qui permet de faire face à de futurs investissements.

Ces investissements ne peuvent être réalisés qu'avec les concours versés par l'État, Département, Région, Europe ; le cumul des subventions ne peut excéder 75% par projet. Auquel s'ajoute des prêts à taux 0 % ciblé sur certaine opération :

L'école maternelle : 250 000 €  
(Caisse des dépôts et consignations)

Le local commercial : 250 000 €  
(Caisse des dépôts et consignations)

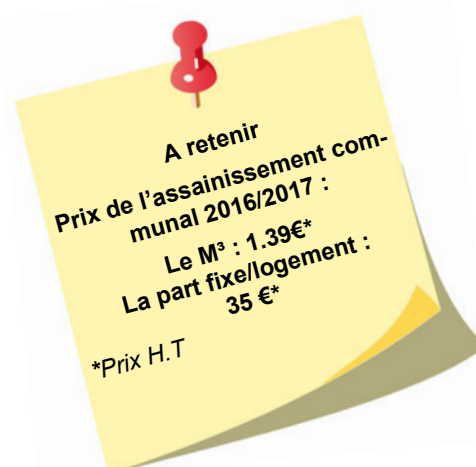
Réfection des réseaux d'assainisse-

ment : avance de 1 000 000€  
(Agence de l'eau)

Les futurs investissements vous sont présentés dans les pages suivantes de ce bulletin municipal.

Coté fiscalité : Dans le cadre d'une stratégie d'optimisation des dotations de l'état sur notre territoire élargi, vos élus ont donné la priorité à augmenter la fiscalité intercommunale et ainsi, permettre aux communes de geler leur propre fiscalité

Océane DELHOSTE,  
Responsable budget



## La fontaine de l'église, une redécouverte



D'hier...



...À aujourd'hui

Dans la continuité de l'aménagement des liaisons douces et en parallèle d'une réfection de voirie, les élus ont lancé une consultation de maîtrise d'œuvre, puis un marché de travaux qui comprenait une OPSA, (Opération Partenarial de Sécurité en Agglomération) un aménagement de liaisons douces et de places de parking, ainsi qu'un plateau ralentisseur. Le marché a été attribué en octobre 2016 et les travaux ont pu commencer au printemps 2017. Dès les premiers coups de pelle les entreprises ont interpellé les élus en charge des travaux car ils ont remis au jour un patrimoine (une citerne) enfoui sous les escaliers qui mènent au parvis de l'église (contexte historique). Les élus ont donc décidé de stopper les travaux et de remettre en valeur ce patrimoine. Ceci a changé la donne pour le marché de travaux (stoppé provisoirement). Ceux de la liaison douce de la rue et du parking vont reprendre, mais l'aménagement de ce site fera l'objet d'une nouvelle étude de marché.

Jean-Pierre VUITTON,  
Adjoint en charge des travaux

## L'école maternelle fait peau neuve

Tout le monde aura pu remarquer la transformation de l'école. Les travaux ont continué durant toute l'année scolaire aux périodes de vacances et touchent désormais à leur fin, à la grande satisfaction des enseignants, du personnel et des élèves... Toutes les classes ont été complètement transformées (repeintes et réaménagées), et l'entrée couverte (sas) est très appréciée de tous. Ce gros investissement de 569 000 euros HT, permet une économie d'énergie importante et aussi – ce qui n'est pas négligeable – d'améliorer le confort de tous...



Jean-Pierre VUITTON,  
Adjoint en charge des travaux



**La poste**

Après la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) du bâtiment, la municipalité va lancer un programme de rénovation du bâtiment en créant 3 logements au dessus du bureau de poste. Début des travaux à l'automne .

321 700 €



**La mairie**

Suite à une visite de la commission de sécurité en juin dernier donnant un avis défavorable, la commune lance un programme de mise aux normes et l'optimisation des espaces de la mairie. Une première tranche démarrera à l'automne ; les travaux s'étaleront sur 2 ans.

510 000 €



**Entrée du village D9**

Dans le cadre d'une OPSA sur la D9 afin de sécuriser l'entrée du village (réduire la vitesse) deux plateaux ralentisseur seront mis en place.

40 000 €



**Quartier des tôles**

Suite aux travaux d'assainissement, les élus ont décidé la réfection totale du quartier des tôles qui n'a jamais été aménagé .

91 000 €



**Rue des contours**

Dans le cadre du schéma global d'aménagement de liaisons douces, la rue des contours sera réaménagée. La reprise totale de la bande roulante avec réfection de largeur et aménagement d'une liaison douce.

120 000 €



## Fibre optique

Alors qu'au début de cette année ont été raccordés à la fibre optique sur notre village les premiers abonnés, les travaux complémentaires et nécessaires se poursuivent conformément aux engagements pris par DOUBS LA FIBRE en réunion d'information au public le 22/11/2016. De fait, la totalité des habitants de notre commune sera éligible d'ici l'automne 2017.

Rappelons que si vous souhaitez profiter de cette nouvelle technologie en matière de communication et d'information, il vous appartient de contacter un des FAI (Fournisseur d'Accès Internet) retenus par le gestionnaire (voir ci-dessous)\*, pour vous faire expliquer en fonction de vos besoins, les services apportés et bien sûr les coûts de raccordements et d'abonnement.

Vous pouvez également consulter sur le site internet de la mairie\*\*, le

plan des résidences qui à ce jour sont déjà « raccordables » (points bleus sur le plan) et celles qui le seront d'ici l'automne 2017 (points rouges).

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à poser vos questions en vous adressant au secrétariat de mairie (03 81 49 83 17), et nous nous efforcerons de vous répondre dans les meilleurs délais.

\* Wi box / Ozone / K-net / Comcâble / la FIBRE vidéo futur / Telwan / Ma box internet

\*\* [www.frasne.fr/Vivre à Frasn](http://www.frasne.fr/Vivre%20à%20Frasne/Actualités)e/ Actualités

Bruno TROUTTET,  
Adjoint en charge de l'urbanisme



Enfouissement des fourreaux de fibre optique



## Plan Local d'Urbanisme

Engagée depuis 2011, la révision générale est terminée et le nouveau PLU est « opposable » depuis le 3 mars dernier. Au-delà du nouveau règlement fixant l'application du droit des sols, c'est peut-être le plan de zonage du village qu'il convient de s'approprier, surtout si vous êtes propriétaires de terrains à urbaniser situés dans une des douze zones 1AU. Leur viabilisation ne pouvant s'envisager généralement que sous forme d'aménagement d'ensemble, il conviendra donc de se tourner vers les autres propriétaires de la zone pour, par exemple, mutualiser les surfaces afin de les optimiser. Étant soumises à une densité minimale de logements à l'hectare (12, 14 ou 20), il faut impérativement y concentrer les constructions et utiliser toutes les architectures possibles (petites parcelles de 5/6 ares, maisons jumelées, accolées, petits collectifs) pour y parvenir. A titre d'exemple, sur une zone 1AU de 7000 m<sup>2</sup> avec une densité de 20 logements/ha, il faut prévoir la construction de 14 logements, là où dans

le PLU précédent, seulement sept auraient été construits. Ces densités peuvent paraître élevées, mais rappelons-le ici, elles sont le fruit d'une volonté de limiter la consommation de terres agricoles, consommation initialement prévue de 24 hectares à seulement 9 dans cette version validée du PLU. Nous vous invitons à vous connecter sur le site internet de la commune [www.frasne.fr](http://www.frasne.fr) et consulter la version mise à jour de la rubrique urbanisme (vie municipale/urbanisme). Vous y trouverez les plans de zonage et le règlement. Un problème technique que nous cherchons à corriger au plus vite, ne permet pas à ce jour de consulter les Orientations d'Aménagement et de Programmatons. Pour le reste nous vous souhaitons bonne lecture de cette nouvelle rubrique et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bruno TROUTTET,  
Adjoint en charge de l'urbanisme



## Projet zéro Phyto

À la suite du Grenelle de l'environnement, le Gouvernement a décidé de réduire progressivement l'usage des pesticides d'ici 2020, pour tous les usages publics (Loi Labbé 2014).

Votre commune souhaite donc s'investir dans ce projet, nos milieux naturels sont fragiles et nous devons les protéger des pesticides qui mettent plusieurs années à se dégrader dans les nappes phréatiques, et plus particulièrement dans celles de Vau-les-Aigues, nuisant ainsi fortement à la qualité de notre eau.

Afin de contribuer à la mise en place de ce système, la commune souhaiterait investir dans un véhicule utilitaire qui permettrait

d'une part, de supprimer l'utilisation des pesticides dans notre village et qui d'autre part, pourra être utilisé pour le déneigement.

Ce véhicule permet de remplacer l'utilisation des pesticides (désherbants, fongicides...) par un traitement à l'eau additionnée à une mousse d'origine naturelle et 100 % biodégradable, à base de noix de coco et chauffée à 95°C, appliquée sur les végétaux.

Désherbage préventif, tolérance vis-à-vis de certaines plantes indigènes, utilisation de nouveaux outils... Le désherbage écologique implique aussi la mise en place de nouvelles techniques. Ces méthodes sont moins pol-

luantes et moins dangereuses pour notre santé.

Nous sommes tous plus ou moins concernés par leur utilisation, activité professionnelle, collectivité, familles... D'autant plus qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les produits phytosanitaires ne pourront être utilisés que par les professionnels habilités. Seuls certains produits de bio-contrôle pourront être utilisés en agriculture biologique.

Laurent VUILLEMIN,  
En charge des services techniques



## Et si chaque riverain devenait Eco citoyen ?

## Le Gourmet Bag

Le Doggy Bag à l'américaine devient le Gourmet Bag à la française : une appellation tendance et gourmande, beaucoup plus adaptée au pays de la gastronomie.

Ce service consiste à proposer au client d'un restaurant, d'emporter à la maison ce qu'il n'a pas pu terminer, dans une boîte hermétique fournie par le restaurateur ou apportée par le client lui-même. Très largement répandu outre-Atlantique, le Gourmet Bag se développe en France. Même si 75 % des clients ne le plébiscitent que très peu ou n'osent encore le demander. Les restaurateurs sont pourtant autorisés à proposer aux clients d'em-

porter leurs restes.

En valorisant la pratique du "Gourmet Bag", Préval Haut Doubs, le Sybert et leurs partenaires, comptent ainsi faire de cette démarche un réflexe anti-gaspi ! Bien sûr, l'objectif premier n'est pas de produire pour emporter,

l'idéal étant qu'il ne reste rien dans les assiettes. Mais si le repas est trop copieux, le convive a la possibilité de repartir avec ce qu'il n'a pas consommé.

Chloé VUITTON



Liste des restaurants partenaires sur [www.preval.fr](http://www.preval.fr)



## Sécurisation du site de Cessay



Les promeneurs attentifs auront remarqué que les nombreux frênes autour de Cessay ne sont pas très en santé.

Comme un peu partout dans l'Est de la France, ils sont atteints par la chalarose. Cette maladie, dite du "flétrissement du Frêne" est provoquée par un champignon (*chalara fraxinea*) qui s'attaque à toutes les parties de l'arbre quels que soient sa taille et son âge. Apparu en Pologne dans les années 1990, il infecte lentement mais irrémédiablement nos frênes. Le champignon provoque la nécrose des rameaux, puis des branches, provoquant le dépérissement de la partie infectée et au final la mort de l'arbre au bout de quelques années lorsqu'il atteint le tronc.

Depuis cet hiver, nous avons constaté qu'un grand nombre d'arbres autour de la ferme et le long du parcours sportif étaient touchés. Le printemps est venu confirmer nos craintes, avec des feuillages très clairs et disparates, beaucoup de branches sèches et des troncs pourris qui peuvent tomber en cas de vent.

Il devenait urgent d'intervenir pour sécuriser les lieux de passage du public. La commission Forêts s'est rendue sur place avec les services de l'ONF pour déterminer les arbres dangereux afin de les exploiter. Cette opération délicate s'est déroulée fin mai début juin, avec l'équipe de bûcherons L. Matthieu - E. Poulin. Les arbres pourris ou très atteints ont été exploités, parfois câblés. Afin de limiter l'impact visuel et de maintenir plus longtemps les gros frênes, les plus grosses branches sèches ont été élaguées.

Il n'en reste pas moins que le temps ne joue pas en notre faveur et que ces arbres devront peut-être s'exploiter dans les prochaines années. La qualité de l'exploitation, organisée par B. Bertin, fut remarquable malgré la dangerosité des arbres et la proximité de la ferme. Les frênes coupés finiront en plaquettes chez Nature Bois Energie, on ne peut plus court comme circuit...



Reste la problématique du gros (et très vieux) frêne, entre les deux fermes. Il est atteint par le chalara, avec de nombreuses grosses branches sèches qui cassent et tombent. Bien que présentant un risque, il n'est pas question de l'exploiter. Aussi nous demandons aux visiteurs de l'admirer, mais de loin ; respectez les barrières qui évitent de passer sous le houpplier.

Son état sanitaire est préoccupant mais s'il le doit, il mourra de sa belle mort.

Guy PERRIN,  
Adjoint en charge des bois et forêts



*Le frêne le plus ancien atteint pas la maladie ne sera toutefois pas élagué, il à été sécurisé*

## Des nouvelles du CMEJ

Voilà bientôt un an que nous travaillons sur les marquages qui seront peints sur les liaisons douces. Récemment, quelques jeunes du CMEJ ont participé à la fabrication des pochoirs qui permettront de réaliser les peintures. Ainsi pendant l'été, nous pourrons peindre nos logos sur toutes les liaisons douces du village.

Nous avons aussi organisé comme chaque année l'animation chasse à l'œuf dans le village qui a connu un réel succès. Cette année notre grand jeu était basé sur le thème

de "Fort boyard". Les enfants du village devaient remporter les épreuves jouées contre les jeunes du CMEJ afin de pouvoir obtenir des chocolats. Les enfants ont du répondre à des devinettes pour se rendre sur les jeux. À la fin de l'après-midi, tout le monde s'est retrouvé au petit gymnase afin de partager un goûter bien mérité !!!

Pendant les vacances de printemps Lysiane et Cylia, accompagnées d'Elena, ont mis en place un stage de danse de trois jours pour les petites danseuses de l'école primaire.

Les neuf filles ont pu monter un spectacle pour leurs parents en fin de stage.

Il a connu un grand succès pour nous et sera reconduit ultérieurement.

Tous les jeunes du CMEJ se réjouissent de pouvoir rencontrer le groupe des Allemands de Tiefenbrön qui sera là le premier week-end d'août, afin de concrétiser le jumelage avec leur commune.

Marine PARIS,  
En charge du CMEJ

## Le jumelage

En octobre dernier nous faisons connaissance avec les habitants de Tiefenbronn et leur « Bürgermeister », l'accueil chez l'habitant a été chaleureux et enrichissant. Marthe Nicolet, Gisèle Fournier, Annick Devillers nous ont fait le plaisir de nous accompagner.



Accueil à la mairie par le Bürgermeister



Stand de la fromagerie tenu par François et Maxime

A nous de leur faire découvrir la fête des Myrtilles

Les familles qui souhaiteraient accueillir une ou deux personnes « pour parfaire leur allemand »  
Peuvent contacter la mairie.

Marine, Maud, Jacky

## Du nouveau à l'espace de loisirs

Nous voyons trop de vélos dans l'espace réservé aux jeux, c'est dommage ! Nous avons donc décidé d'installer des troncs afin de permettre de garer vos vélos correctement.

Nous remercions les jeunes qui nous ont aidées à nettoyer le terrain multisports ! Il est beaucoup mieux ainsi !

Maud FRANEY-SAILLARD  
Adjointe aux affaires scolaires et sociales





## Ils sont la mémoire du village

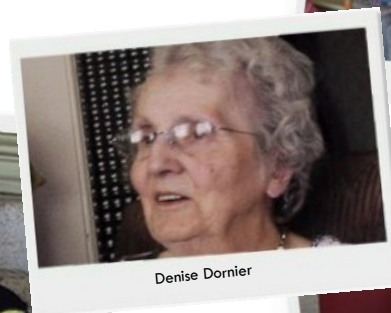
Ils sont quatre nés en 1922, à porter aujourd'hui le titre de "doyens" : Auguste Girod né le 13 avril, Antoinette Barthelet née le 19 mai, Colette Courdier née le 7 juin et Denise Dornier née le 22 juillet. Ils ont travaillé leur vie durant et goûtent aujourd'hui à un repos bien mérité. Ils sont les aînés du village et pour leur 95 ans nous voulons leur rendre un hommage, sommes toutes bien modestes, mais que leurs familles sachent qu'une pensée affectueuse leur est destinée. Tous ont eu une vie bien remplie et pour eux aujourd'hui, la vie continue au rythme lent du temps qui passe.

Antoinette, Colette, Denise, Auguste, nous vous souhaitons de continuer votre chemin, entourés de l'affection de vos proches.

Jacky DÉSARMÉNIEN



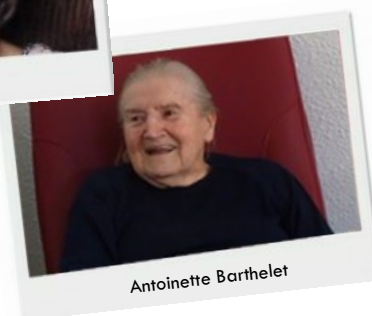
Colette Courdier



Denise Dornier



Auguste Girod



Antoinette Barthelet

## Services à la personne

### Des nouvelles de L'ADMR de Frasne

La section de Frasne fait partie des 36 associations locales regroupées dans la Fédération ADMR, premier réseau de services à domicile du département. Nous intervenons sur 10 communes 7 jours sur 7, dans le but d'améliorer la qualité de vie, aider à faire face à des difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie.

L'État et les Collectivités locales souhaitent le maintien à domicile des personnes âgées. L'ADMR a toujours accompagné ces demandes, afin d'imaginer et professionnaliser les services à domicile pour tous ceux qui veulent vivre chez eux dans de bonnes conditions, en proposant un bouquet de services.

**L'ADMR de Frasne est à l'écoute pour :**

→ **L'aide aux familles ;**

→ **Le Portage de repas ;**

→ **La Téléassistance FILIEN :** système de téléassistance adapté qui permet d'être relié à un professionnel 24 h sur 24. Son abonnement est modulable. Georges CUCHE, bénévole de l'ADMR, vous donnera toutes les informations utiles et procédera à l'installation du système FILIEN.

→ **L'Aide aux personnes handicapées ;**

→ **L'Atelier des savoirs ;**

→ **Le Port'âge :** les salariées de l'ADMR portent au domicile des personnes aidées, des livres, CD ou DVD, en partenariat avec la Médiathèque de Frasne.

→ **Aide Domicile Service (ADS)** est un secteur de l'ADMR qui intervient auprès des particuliers, collectivités, professionnels pour du jardinage, déneigement, petit bricolage ou interventions ménagères. Ainsi, ADS apporte un complément de salaire aux personnes à faibles revenus et lutte contre l'exclusion, permettant aux bénéficiaires de retrouver une place dans la société. Pour tous renseignements, contacter Fabienne ROLET - Tél. : **06.37.98.39.53**

L'ADMR de Frasne emploie 22 salariées et recrute régulièrement pour apporter encore plus d'aide dans tous les domaines. La Fédération organise des formations et stages pour que tout au long de leur carrière professionnelle, les aides à domicile soient de réelles auxiliaires de vie. Depuis décembre, les salariées bénéficient d'un téléphone tactile, permettant de recevoir les plannings d'intervention, de connecter directement les entrées/sorties, calculer les kilomètres à indemniser, contacter collègues et clients. En mai nous avons organisé pour

nos bénéficiaires un après-midi récréatif. Ce temps de convivialité permet à tous les clients ADMR de se rencontrer et d'échanger autour d'un goûter-souper.

L'ADMR de Frasne, ce sont des bénévoles qui s'investissent pour que vivent les services à la personne en milieu rural, recruter du personnel, apporter une aide aux dossiers administratifs, animer les manifestations initiées par l'ADMR et visiter les plus isolés...

Titulaire de tous les agréments qualité, l'association intervient auprès de tous les publics. Vous pouvez dans certains cas bénéficier d'aides financières, de réductions ou crédits d'impôts selon la réglementation.

Pour tous renseignements, merci de nous contacter du mardi au vendredi de 10 h à 12h (le lundi, accueil téléphonique uniquement de 9 h à 12 h)

**ADMR - 3 rue de la Gare - 25560 FRASNE - Tél. 03.81.89.87.68**

Courriel : [admrfrasne@fed25.admr.org](mailto:admrfrasne@fed25.admr.org)

Martine GARNIER,  
Présidente ADMR de Frasne.

## Votre Centre de Secours

Au cours de l'année 2016, le nombre de nos interventions a baissé : 225 contre 288 en 2015. La part du secours à personne reste dominante pour 67%, avec quelquefois malheureusement des issues fatales ; accidents sur voie publique 14 %, incendies, 10 % opérations diverses 10 %, risques animaliers et commandement, 9 %. L'équipe animalière s'est vue renforcée par l'arrivée d'un sapeur pompier vétérinaire. Depuis le début de cette année, cinq personnes ont quitté nos rangs. Ces départs sont principalement dus à des déménagements. Deux recrutements ont été enregistrés. Notre effectif baisse dangereusement ! Il en va de la sécurité de nous tous... L'accident, les problèmes de santé, l'incendie ou tout autre fléau n'épargnent personne. J'en veux pour exemple l'incendie du 3 décembre 2016. Sans la présence d'esprit d'un des voisins, la rapidité d'action et la qualité du travail effectué par les sapeurs pompiers locaux, l'issue de

cette intervention aurait pu être dramatique. Je souhaite en l'occurrence, effectuer un petit rappel sur les modalités permettant d'acquiescer la fonction de sapeur pompier volontaire : Les dossiers de recrutement peuvent se faire tout au long de l'année. L'engagement en qualité de sapeur pompier volontaire est ouvert à toute personne âgée de 16 ans minimum. Une visite médicale, une radio pulmonaire, un bilan sanguin et le vaccin de l'hépatite B sont indispensables. Les tests sportifs et un entretien avec un officier sont requis également. Nul besoin d'être un superman, il suffit d'avoir envie de donner un peu de son temps et d'avoir l'esprit d'équipe. La formation exigée peut être effectuée sur trois ans. Venez vous renseigner au centre de secours, de préférence le dimanche matin ou en contactant un sapeur pompier. Moins de jeunes de notre village ont intégré notre section de jeunes sapeurs pompiers. Mais elle reste tou-

jours bien active grâce au dévouement bénévole de ses formateurs. Les valeurs inculquées aux jeunes sont utiles. C'est également une ressource non négligeable en terme de recrutement de sapeurs pompiers volontaires.

L'amicale nous permet de partager quelques moments de convivialité, toujours les bienvenus. Cette association, outre son rôle fédérateur, apporte également une assistance morale ou financière aux sapeurs pompiers, à leurs enfants ou leur conjoint (e) lorsque survient un accident de la vie.

L'E. Poulin, chef de centre



Exercice de sauvetage d'une vache à la ferme de Cessay mai 2017

## Quelques infos du Ski Club Frasne-Drugeon

Un hiver très particulier avec des premières chutes de neige début novembre, puis une longue période froide et sans neige qui a permis à tous de pratiquer le patin à glace sur les lacs du haut-Doubs. Enfin des chutes le 10 janvier et l'ouverture du site de Frasne durant 20 jours. Puis redoux et hélas des vacances de février sans neige à Frasne ! Malgré tout cela, le ski club s'est beaucoup déplacé pour les entraînements et compétitions qui dans l'ensemble ont pu se dérouler notamment grâce aux pistes de neige de culture. La course patrouille du club le 28 janvier a été déplacée aux Fourgs avec toujours autant de succès et près de 400 coureurs au départ de cette 8<sup>ème</sup> édition. Les seniors se sont bien défoulés sur les longues distances et l'on a pu compter 40 inscrits du club à la transjurassienne ! Les 2 éducateurs sportifs Salomé Letoublon (ski club à 1/2 temps) et

David Reymond (éducateur sportif CFD mis à disposition partielle sur le club), mettent toute leur compétence et leur passion pour encadrer les jeunes du club dans un esprit sportif et convivial. Et les résultats suivent avec 2 victoires sur la Transjeune : Léane Grillon (école La Rivière) et Romain Michaud (école Les Granges), une victoire à la patrouille (Léane, Louise et Alice), une 10<sup>ème</sup> place aux championnats de France cadet de Rémi Bourdin de La Rivière, etc... Printemps et été 2017 : les activités de pleine nature s'enchaînent : accrobranche, vtt, kayak, escalade pour terminer en beauté avec le stage de début juillet à Chalais. Et les activités se poursuivront également pour les adultes et les familles avec une superbe sortie le 8 mai à Consolation, puis fin juillet un raid en Vanoise, et le 10 août une rando au Creux du Van et Areuse. Sans ou-

blier le 11<sup>ème</sup> trail du Drugeon le dim 3 septembre 2017 à La Rivière Drugeon avec 2 formats sur 16 et 26 kms en individuel ou patrouille de deux, une randonnée insolite de 16 kms, une animation sur l'espace sensible du lac de Bouverans à 10h et bien sûr les courses enfants-familles de l'après-midi dès 14h en patrouille de trois. A bientôt parmi nous !

Pour tous renseignements  
[www.skiclubfrasnedrugeon.fr](http://www.skiclubfrasnedrugeon.fr), mail  
[scfrasnedrugeon@yahoo.fr](mailto:scfrasnedrugeon@yahoo.fr)





## Du nouveau dans la continuité au Tennis Club

Lors de sa dernière AG, le club a changé de président.

C'est Stéphane MOREL, succédant à Pascale ALPY, qui va désormais être à la tête du club. A noter que c'est dans une certaine continuité que la vie de l'association va s'organiser car aucun membre n'a souhaité sortir du bureau et que parallèlement 2 nouveaux ont fait leur entrée : Laurent Bulle et Marion Girard.

Les 2 terrains extérieurs qui avaient été complètement rénovés en 2009, vont très prochainement faire l'objet d'un relooking .

Cet entretien s'inscrit dans la normalité des choses. En effet la peinture et la résine doivent être renouvelées à un rythme régulier afin d'éviter l'effritement naturel de l'enrobé poreux et ainsi une usure prématurée.

Ces travaux qui seront réalisés dès le début de l'été seront financés grâce aux fonds propres du club.

Le système de fermeture de la porte a été changé, un système avec digicode remplace la serrure. Il en est ainsi terminé avec les clés.....

Le club qui oscille entre 70 et 60 licenciés selon les années, sans compter les adhérents de l'été, innove depuis 2 saisons en proposant, outre l'offre de cours classique, des cours pour adultes débutants dans le



cadre de son école de tennis. Ces joueurs viennent peu à peu renforcer l'effectif des équipes engagées en championnat. Avis aux amateurs...

Infos pratiques :

Pour jouer l'été : carte adhérent 18€ (famille 40 €)

Tournoi interne du club : du 10 juin au 1er juillet 2017

Stage de tennis : tous niveaux (enfants et adultes) : du 21 au 25 août 2017

Prochaine rentrée de l'école de tennis : 18 septembre 2017

Contact :  
tennisclub.frasne@gmail.com

Et pour toutes les infos sur la vie du club, le nouveau site :  
Tennisclub-frasne.fr

## Message à tous les organisateurs de manifestations

Pour améliorer la communication de vos événements sur les sites internet de la CFD, des communes, de l'Office de tourisme Haut Doubs (calendrier le Montagnon), pensez à remplir une fiche manifestation et à la transmettre à la CFD le plus tôt possible.

A télécharger sur le site internet de la CFD : <http://www.frasnedrugeon-cfd.fr/telechargements/>

Votre manifestation est ensuite automatiquement diffusée sur les sites internet de la CFD, des communes, et des offices du Haut Doubs.

## Assainissement : Vérification des branchements

Les travaux de création d'un réseau séparatif pour les eaux usées se sont achevés début 2017. Le précédent en unitaire, à été intégralement converti en réseau d'eaux pluviales et les particuliers ont du raccorder leurs eaux usées au nouveau réseau dit "en séparatif". Plus de 355 nouveaux raccordements ont été réalisés sur la commune durant ces deux années de travaux. Tous ces nouveaux raccorde-

ments seront maintenant contrôlés par les techniciens de la cellule technique assainissement de la Communauté de Communes du plateau de Frasné et val du Drugeon (CFD). Ces vérifications sont primordiales pour s'assurer du bon cheminement des seules eaux usées vers la station d'épuration et ainsi, éviter la pollution des milieux naturels.

**Pour limiter les coûts de dépollution, chacun est invité à un comportement responsable: les lingettes, serviettes périodique, huiles ne doivent dans aucun cas être jeté dans les réseaux.**

## LIFE Tourbières du Jura



Des actions importantes ont été réalisées sur les tourbières de la CFD grâce au programme LIFE dont l'un des bénéficiaires est le SMMAH :

- Les travaux de restauration du secteur hydrologique du Creux au Lard sont terminés, 745 Mètres linéaires de fossés de drainage ont été neutralisés sur la période 2015-2016, pour un coût total de 212 125€. La remise en eau et la végétalisation des ouvrages ont été très rapides, malgré la sècheresse

de l'été. Un suivi à long terme permettra de quantifier les gains de cette remise en eau dans la réserve naturelle

- Les travaux de restauration hydrologique du marais de Gû à Frasné, par neutralisation de 812mètres linéaires de fossés de drainage (dans la RNR) ont été réalisés par Jura Natura Services (54 681.30€HT). Ils se sont terminés en début d'été.

## Les Sites Naturels

La CFD s'occupe de l'entretien et de l'animation des sites naturels ouverts au public, notamment la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasné Bouverans qui accueille en moyenne 15 000 visiteurs par an, dont des publics porteurs de handicap. En été un accueil est mis en place au chalet des tourbières, celui-ci est équipé

également de sanitaires, point d'eau potable, tables et bancs ainsi que d'un défibrillateur. Il est à la disposition du public d'avril à début novembre, il est demandé à chacun de respecter les équipements dans l'intérêt de tous !



## Projet de maison de santé, maison médicale

Les professionnels de santé de notre territoire sont mobilisés dans un travail de réflexion afin d'élaborer un projet pour faire vivre une maison de santé.



## Les Activités des Myrtilleons...

Le 2 mai, le colporteur nutrition-santé est revenu pour deux types d'ateliers. Avec les Petites Sections, il aborde le petit-déjeuner, son intérêt. Cette séance très bien adaptée aux Petites Sections est toujours très intéressante. Avec les Moyennes Sections et Grandes Sections, ce sont cinq ateliers qui donnent chacun un indice afin de trouver un lieu. Cette enquête en petits groupes plaît beaucoup aux élèves.



L'ensemble des élèves a également profité le 18 mai de la venue de la compagnie des montreurs d'ombre afin de s'installer dans l'autocar qui stationnait pour l'occasion dans la cour. Les trois histoires furent adaptées et ont séduit enfants et enseignantes.



Cette année les Petites Sections ont correspondu avec des élèves des Fourgs. Echanges d'œuvres plastiques, de petits messages et surtout deux rencontres. La première, ce furent les Frainiauds qui se sont rendus aux Fourgs pour profiter des belles descentes enneigées. La seconde, le 19 juin, ce sont les enfants des Fourgs qui viennent et profitent de la gare ferroviaire pour se rendre ensuite tous ensemble au cinéma dans le cadre de la programmation CinéSud.



Autre sortie commune, chaque classe aura pu profiter d'une ou deux séances de gymnastique au gymnase Lafferrière. Dans un cadre très bien installé les élèves ont pu profiter des aménagements spécifiques et notamment du trampoline qui a beaucoup séduit !



Enfin, le 16 juin, Moyennes Sections et Grandes Sections se rendront à Malbuisson afin de découvrir une partie du sentier et des œuvres d'art contemporain dans le cadre de l'exposition MalbuissonArt.

Marandet Elisabeth,  
Directrice

**Bonnes  
Vacances !**

## Remise des prix UNSS du collège

Comme chaque année, le collège Emile LAROUÉ affiche un fort taux de licenciés à l'AS : 161 élèves, ce qui représente 47.2% des élèves du collège.

La particularité, cette fois-ci est le nombre supérieur de filles (51.75%) par rapport aux garçons (48.25%) et l'écart qui était surtout important en catégorie minimes.

Au niveau des qualifications de jeunes officiels, nous avons obtenu 92 certifications réparties sur 45 élèves. Ceci est indispensable pour que des équipes engagées soient classées et qualifiées.

49 équipes se sont qualifiées pour un championnat départemental avec 6 podiums et 2 titres.

9 équipes se sont qualifiées à un championnat académique avec 2 podiums.

3 équipes se sont qualifiées à un championnat de France (ski nordique, VTT sport partagé et multi-activités sport partagé).

De plus en plus de licenciés s'engagent en sport partagé, ce qui per-

met à des jeunes de l'IME de découvrir le sport en compétition avec nos jeunes valides. Nous souhaitons pour l'an prochain que le nombre de licenciés dépasse les 50% et que nos élèves s'engagent avec enthousiasme, fair-play et respect de tous pour représenter positivement notre collège.

Les professeurs d'EPS



Romane et Charline récompensées pour leurs participations aux jeunes officiels



Lucie et Marylise récompensées pour leurs résultats à l'UNSS

## Sortie pédagogique à Chamonix



La joie d'arriver au sommet !

Dans le cadre de l'EPI (Enseignement Pédagogique Interdisciplinaire) : transition écologique et développement durable, les élèves de 5ème ont passé une journée à Chamonix.

Un glaciologue les a accueillis sur le site de la mer de glace pour leur expliquer l'impact du réchauffement climatique sur la fonte du glacier.

La visite de la grotte de glace les a impressionnés mais ils ont pu y apprécier la fraîcheur.

S'en est suivie une ascension au "Signal", à 2204 m où ils ont eu une magnifique vue panoramique sur la mer de glace.



## Les élèves se confrontent au handicap

Le collège Emile Laroue sensibilise les élèves aux situations d'handicap auxquelles ils pourraient être confrontés dans la vie.



Rencontre avec les jeunes de l'Institut Médico-Educatif de Villeneuve d'amont, exercice avec les joëlette



Mise en situation réelle d'handicap visuel

## Des talents au collège Emile Laroue !

Le spectacle de fin d'année du collège organisé par le Foyer Socio-Educatif (FSE) a eu lieu vendredi 16 juin à 20h à la salle d'animation de Frasne.

Le FSE est une association au sein du collège qui coordonne et anime les activités périscolaires en achetant du matériel pour les élèves mais en finançant également en partie les voyages et sorties scolaires.

Les spectateurs ont pu admirer, applaudir et encourager les élèves du collège qui se sont surpassés dans des sketches théâtraux, des chorégraphies rythmées, de l'acrosport, du chant choral et des compositions instrumentales.

La préparation d'un tel spectacle a commencé dès la rentrée dernière afin que le show soit à la hauteur ! En autonomie ou guidés par leurs professeurs Mesdames Brugevin, Gresset et Pagnier, les élèves ont pu démontrer à quel point ils ont du talent et de la ressource !

En plus de ces prestations artistiques, les spectateurs ont pu regarder les

photos du voyage à Londres et admirer les créations artistiques des élèves faites pendant l'année auprès de leurs professeurs d'art plastique et de science physique.

Une belle soirée qui n'aurait pas pu se dérouler sans la bienveillance de la Mairie de Frasne et de Monsieur Laplaza, principal du collège, que le FSE tient à remercier chaleureusement.

Le FSE tient également à remercier les élèves, parents et familles qui sont venus soutenir les élèves malgré une chaleur accablante, ainsi que les professeurs du collège qui ont aidé à organiser et préparer ce spectacle.

Barbara Brugevin,  
Présidente du FSE



## Chez Stef, Bar, Brasserie, Snack

Les locaux de l'ex restaurant "La Grande Seigne" ont été rachetés fin 2015 par la commune sous portage foncier de l'EPF (Établissement Public Foncier). Les élus souhaitant redynamiser le centre du village et y maintenir un commerce de proximité.

Stéphanie Natale, s'est donc portée candidate. Forte de 10 d'années d'expérience dans la restauration à Doubs, Stéphanie a décidé de monter son projet.

Accueillante et aimable, elle vous servira sandwiches, paninis, burgers, bruschettas, croque-monsieur, salades... et boissons sur place ou à emporter.

Chloé VUITTON



**POUR TOUTES COMMANDES :**

**09.53.51.85.30**

**Horaires d'ouverture :**

Du mardi au jeudi : 6h30 à 22h

Vendredi : 6h30 à 1h

Samedi : 8h30 à 1h

Dimanche : 8h30 à 23h

## Une entreprise primée : Trophée des entreprises pour la Boissellerie



En 2011, en créant une nouvelle activité au Pôle Bois de Frasne, Christian Petite était loin de s'imaginer obtenir une telle évolution et un tel succès.

d'abord sur la qualité. "Une bonne réponse pour maintenir l'exploitation d'un savoir-faire", avance Christian Petite.

Il a débuté l'activité "ruches" pour pallier à la baisse des commandes de boîtes à Mont d'Or, afin de compenser avec cette activité saisonnière. Depuis, l'activité s'est progressivement développée en s'ouvrant aux marchés des grossistes et aux apiculteurs particuliers français, mais également suisses. De l'achat des grumes de pins et épicéas à la vente,

l'entreprise a su se diversifier et répondre aux différentes demandes en proposant diverses ruches et éléments de ruches modulables. Cette activité a été mise en place en misant

C'est ainsi que, poussé par le CRGA (Centre Régional de Gestion Agrée) de Besançon, il s'est présenté en octobre 2016 au concours du "Trophée des Entreprises", organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie, et a obtenu la première place de la catégorie "Made In Franche-Comté". Félicitations à cette entreprise...

Géraldine IOTTI,  
En charge du développement économique



## Etat Civil

### Bienvenue à...

Enora Perret née le 4 janvier  
Mathéo Saulnier né le 24 janvier  
Iness Aouina Taboni née le 31 mars  
Julian Pinto né le 19 avril  
Bastien Amiens né le 4 mai  
Joshua Da Costa né le 12 mai  
Lirou Caigne né le 11 juin

### Félicitations à...

Christian Letoublon et Aurélie Dutour le 13 mai  
Anthony Chauvin et Eloïse Frenay le 3 juin  
Paul Roy et Elise Vissant le 10 juin

### Au revoir à...

Jeannine Pelletier épouse Droz Bartholet le 12 janvier  
Raymonde Barthelet le 16 janvier  
Nicole Brocard épouse Bertin le 7 mars  
Monique Trouttet épouse Barthod le 10 mars  
Johan Vernerey le 27 mars  
Rose Droz-Vincent épouse Saillard le 30 avril  
Christelle Chauvin épouse Guignon le 18 juin

## Les mots croisés de Jacky



**Horizontal :** 1 – Né à Bonn en 1770... 2 – "Le Christ au Mont des Oliviers" en fut un de lui... 3 – Terme informatique – personnel. 4 – Mise à mort latine – aimante. 5 – Ancien – surprendre. 6 – Ce vélo va sur tous les chemins – règles à suivre. 7 – Mettre à niveau – patronne. 8 – Cours d'eau africain – article espagnol. 9 – Voiture des années 70 – titane – contre. 10 – Prolonger...

**Vertical :** 1 – Cette commune de la CFD a un homonyme. 2 – Fin de verbe – tout-à-fait au bout – 3 – Elles disparaissent parfois de "l'Entonnoir" – durillon. 4 – C'est tout compris – patrie de Brassens. 5 – Symbole chimique – le feu y crépite – iridium. 6 – Petite chapelle 7 – Chiffre romain – rend l'image de meilleure qualité – ancêtre du fabliau. 8 – Colorants – terme religieux. 9 – Fraction de la Couronne – avant...

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

## Boîte à couture créée par Nanie ROLET



Cette petite merveille est entièrement brodée, y compris le toit qui s'ouvre pour ranger ciseaux, fils, aiguilles....

Cette dame de Frasne (qui a plus 80 ans) a des doigts de fée et beaucoup de belles idées, mais elle est trop modeste pour exposer ses réalisations.

Madame ROLET fait partie du Club de Loisirs (émanation du Club de l'Amitié) qui se réunit tous les jeudis après-midi. Certaines dames jouent au rami, d'autres tricotent ou brodent.

Nous jouons au SCRABBLE en duplicate, sans enjeu. Le meilleur mot est validé et les points sont comptés. Seul ce score est inscrit, pas de compétition mais un réel moment de convivialité où il fait bon jouer.

De nouveaux mots sont admis par l'Officiel du Scrabble et c'est toujours un plaisir de connaître leur signification, d'essayer de s'en souvenir pour les replacer lors

d'une prochaine partie.

Nous terminons toujours ces après-midi scrabble par un café ou un thé accompagné de friandises ou gâteaux !

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de contacter :

Martine GARNIER : 03.81.49.82.18

Fabienne ROLET : 03.81.49.82.66

Martine GARNIER.

## Administrations

### Mairie

03 81 49 83 17

Ouverture Public : lundi au samedi de 8h30 à 12h00.

Accueil téléphonique : lundi au jeudi (8h30-12h00 et 13h30-17h00), vendredi, samedi (8h30-12h00) fermé le samedi juillet août.

### Communauté de Communes

03 81 49 88 84

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.

### Syndicat des eaux

03 81 46 61 54

Permanence le mercredi de 16h à 18h à l'ancienne mairie de La Rivière Dugeon.

### La Poste

03 81 49 83 58

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : De 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

Mercredi, samedi : De 9h00 à 12h00.

Levée du courrier : 15h45 du lundi au vendredi et 12h00 le samedi.

### Gendarmerie de Frasne

03 81 89 71 17

Ouvert les mardis matin et vendredis après-midi

### Gare de Frasne

03 81 89 85 92

Du lundi au vendredi : 5h30-11h30 / 12h10-19h20

Le samedi : 6h45-11h30 / 12h10-19h20

Dimanches et Fêtes : 8h00-11h00 / 12h10-19h20

## Services

### Médiathèque

03 81 38 32 93

Mardi : (16h00-19h00)

Mercredi : (10h00-12h00 et 14h00-18h00)

Jeudi : (16h-18h00)

Vendredi : (16h00-19h00)

Samedi : (10h00-12h00)

### Enfance Jeunesse

**Maternelle** : 03.81.89.72.77

**Primaire** : 03.81.49.83.74

**Collège** : 03.81.49.81.01

**Familles Rurales** :

03 81 89 85 07

**Halte garderie** :

03 81 89 77 49

**Relais Petite enfance** :

03 81 46 94 49

### Aide à domicile

#### **ADMR**

03 81 89 87 68

Du lundi au vendredi de 10h à 12h

**ADS** (travaux, jardinage...)

03 81 56 66 73

06 70 03 78 18

### Déchetterie Frasne

03 81 89 88 06

du 01/04 au 30/09 : lundi,

mercredi, jeudi : 13h30-

18h30 samedi : 9h-12h

13h30-18h

du 01/10 au 31/03 :

lundi, jeudi : 13h30-17h

samedi : 9h30-12h 13h30-

17h

### Syndicat Mixte des Ordures

#### Ménagères

03 81 46 27 00

Mardi soir : Bac vert

Jeudi soir : Bac jaune

## Santé

### Professionnels de santé

**Docteur Jeannin-Moharic :**

03 81 89 72 88.

Absente le samedi.

**Docteur Chesnel :**

03 81 49 81 14

**Médecin de garde** : 3966

**Dentiste Dr Malaisé :**

03.81.89.79.12

**Kinésithérapeute**

**Mme Jeangirard Marion**

03 81 89 72 42

**Kinésithérapeute**

**Mme Burgat Véronique**

03 81 46 24 07

**Ostéopathe**

**Mme Gresset Laura**

06 78 62 56 22

**Orthophonistes**

**Mme Cayet Hélène**

**Mme Pohl Carine**

**Mme stemple Froget**

06 73 71 60 80

**Orthophoniste**

**Mme Blondeau Julie**

06 30 93 91 18

**Pédicure-Podologue**

**Mme Droz-Vincent Mylène**

06 85 36 45 60

**Réflexologue**

**Mme Cabras Anna**

06.89.73.15.35

**Sophrologue**

**Mme Nugues Nathalie**

06 73 52 45 51

### Pharmacie des droséras

03 81 49 81 50

Du Lundi au Vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 19h.

Le Samedi de 9h15 à 12h15 et de 14h00 à 18h.

**Pharmacie de garde** : 3237

### Dispensaire

03 81 49 83 59

Ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 8h30.

### EHPAD

« Les gentianes Fleuries » :

03 81 38 61 00

### Animaux

**Clinique vétérinaire**

03 81 49 81 48

## URGENCES

**SAMU faites le 15**  
( portable : 112)

**Gendarmerie faites le 17** (portable : 112)

**Pompiers faites le 18** (portable : 112)

Retrouver toutes les animations de l'été dans l'agenda CFD

Et sur le site [www.frasnedugeon-cfd.fr](http://www.frasnedugeon-cfd.fr)

Responsable publication : Philippe ALPY

Responsable info/comm : Jacky DÉSARMÉNIEN

Mail rédaction : [mairie@frasne.fr](mailto:mairie@frasne.fr)

Équipe rédactionnelle , réalisation technique et coordination de publication :

Christel GUYON et Chloé VUITTON

Crédit photos : Chloé VUITTON  
Est républicain

Imprimeur : imprimerie Maire Pontarlier

Tiré à 1000 exemplaires